



# RETOUR D'EXPÉRIENCE

## Feu de restaurant d'altitude

RÉDACTEURS : <b>Service Santé &amp; Sécurité</b> Gpt mise en œuvre et suivi capacité opérationnelle	RÉFÉRENCE : <b>2016-14</b>	DATE : <b>02/08/2016</b>	DIFFUSION : <b>Normale</b>
DESTINATAIRES : <b>Chefs de BO et CIS   Personnels du SDIS73</b>	COPIES : <b>Groupements LOG, FOR, OPS et SSSM</b>		

### Contexte opérationnel :

Le 14 avril 2016, à 18h38, le CTA-CODIS reçoit un appel pour feu de remontée mécanique rapidement transformé en feu dans un restaurant.

### Moyens au départ : Moyens en renfort :

- |           |            |
|-----------|------------|
| - 1 VLTT  | - Dragon74 |
| - 1 VPIHR | - 1 FPTSR  |
| - 1 CCR   | - 1 VLTT   |
| - 1 CdG   | - 1 VTU    |
|           | - 1 CdC    |



### Actions réalisées :

Pendant le transit, le chef de groupe a la confirmation d'un incendie important dans un restaurant d'altitude inaccessible. Il demande le renfort de Dragon74 pour réaliser rapidement une reconnaissance aérienne et ajuster le dispositif.

A son arrivée en bas des pistes, avec l'accord des responsables de la station, 2 chenillettes sont mises à disposition pour acheminer personnels et matériels au plus près.

Pendant ce temps, Dragon74 a déposé un équipier GMSP qui effectue une reconnaissance du site où se produisent de très nombreuses explosions. Ce dernier sera même atteint par des projections sur sa veste de feu.

Lorsque le CdG arrive sur les lieux, l'embrasement du bâtiment est généralisé, sans risque de propagation, avec des explosions qui se poursuivent et aucun moyen d'extinction à disposition (le raccordement sur les canons à neige est impossible). Il décide, en accord avec les élus locaux et le propriétaire, de laisser brûler, de fermer les remontées, de créer un périmètre de sécurité et de faire redescendre le personnel engagé.

Le lendemain matin, le chalet s'est totalement effondré et une fuite de gaz enflammé reste en cours. Les périmètres de sécurité sont déplacés. Le gestionnaire du réseau réalisera les coupures dans l'après-midi.

### Problématiques opérationnelles rencontrées :

- ▶ Accessibilité du site et délais importants d'acheminements des personnels.
- ▶ Difficultés de communication : Zone d'intervention isolée du réseau cellulaire et Antarès
- ▶ Pas de moyens hydrauliques.
- ▶ Présence de cuves de gaz avec des organes de coupure inaccessibles et des volumes non connus.

### Enseignements à tirer et points à améliorer :

- ▶ **Rappeler les risques** inhérents aux structures en secteur montagne :
  - Isolement, difficultés d'accès et absence d'eau
  - Stockage et réservoirs de produits inflammables (gaz, essence...)
- ▶ **Identifier clairement les rôles** des différents services pour la demande de moyens aériens :
  - Toute demande de moyens aériens, hors Plan départemental de secours en montagne, doit être effectuée via le COZ.
- ▶ **Améliorer la remontée d'informations à la chaîne de commandement :**
  - toute demande d'un chef de groupe sur place doit être relayée intégralement
  - si un chef de colonne ne s'engage pas, veiller à informer la chaîne de commandement supérieure
- ▶ **Systématiser le positionnement d'un cadre pour une gestion proche de l'intervention et une présence de sapeurs-pompiers en permanence.**
- ▶ **Poursuivre le développement des relations avec les services partenaires**, et notamment avec les stations pour la mise à disposition de moyens d'acheminement spécifiques (chenillettes...).

### Rappels : Importance des EPI en toutes circonstances

- ▶ Depuis quelques mois, plusieurs agents ont été confrontés à des projections de matériaux lors d'explosions. Les EPI ont à chaque fois montré leur efficacité en préservant l'intégrité des intervenants.  
**Les EPI adaptés doivent être obligatoirement portés lors des interventions. Le COS est le garant de la sécurité des agents.**